

# Allocution lors de la remise des pétitions contre les drones israéliens

27.02.2015

Categories: Embargo militaire



Le 26 février 2015, BDS Suisse et ses alliés ont remis au Conseil fédéral et aux membres du parlement les 28'878 signatures recueillies par la pétition "Non à l'achat des drones israéliens". Voici l'allocution prononcée devant la petite centaine de personnes venues soutenir ce dépôt de pétition:

"28'000 membres de la société civile envoient un message clair : il faut renoncer à l'achat des drones HERMES 900 choisis par le Département de la défense, de la protection et du sport

1. Les 28'000 signataires refusent que l'argent des contribuables finance la compagnie ELBIT

- cette entreprise se vante d'avoir « testé ses appareils sur le terrain » c'est à dire sur les Palestiniens, devenus à la fois cible et cobaye.

- Elbit met en avant l'augmentation de ses ventes et donc de ses bénéfices après chaque guerre meurtrière menée à Gaza

- Elbit collabore étroitement avec l'armée israélienne. 85% des drones utilisés par l'armée israélienne sont produits par ELBIT. L'été passé à Gaza, les Hermès 900 de l'armée israélienne ont effectué plus de 800 frappes en 51 jours, détruisant maisons, hôpitaux, écoles, et bâtiments de l'ONU. Ils ont été largement utilisés dans une guerre qui a causé la mort de plus de 2'200 personnes, en majorité des civils, en violation flagrante du droit international

Acheter des drones Hermès 900, *même non armés*, équivaut à récompenser une compagnie qui assiste l'Etat d'Israël dans ses crimes de guerre. Elbit est une compagnie qui tire profit d'une situation illégale, qui soutient activement la politique israélienne d'occupation, de colonisation et d'apartheid ».

## 2. Les 28'000 signataires demandent à la Suisse de faire respecter le droit international

L'achat de drones israéliens, même non armés, va à l'encontre des obligations de la Suisse en matière de droit international. En tant que signataire de la 4<sup>ème</sup> Convention de Genève, la Suisse a l'obligation de faire respecter le droit international humanitaire dans les Territoires palestiniens occupés, y compris à Jérusalem Est. Exiger la fin du blocus, protéger les droits de la population civile lors des combats, faire respecter les droits humains des Palestiniens, voilà ce que nous attendons de la Suisse. Elle ne doit donner « ni aide ni assistance à une situation illégale ».

## 3. Les 28'000 signataires affirment que l'achat des drones ELBIT, ne peut que renforcer l'impunité de l'Etat d'Israël et de sa politique de colonisation, d'occupation et d'apartheid.

Le Conseil Fédéral veut nous faire croire qu'il n'y a pas de contradiction entre l'achat des drones israéliens et sa politique étrangère au Moyen Orient. Il y a une énorme hypocrisie de la part de la Suisse et des grandes démocraties occidentales à l'égard Israël. Elles critiquent mollement le triste record d'Israël en matière de violations des droits humains, mais sont en même temps à l'affut de cette expertise militaire et sécuritaire « testée sur le terrain » et ils achètent les armes israéliennes. Comment la Suisse peut-elle faire pression sur Israël pour que cet Etat se soumette au droit international et reconnaisse les droits légitimes des Palestiniens et des Palestiniennes si en même temps elle soutient activement l'industrie d'armement israélien et si elle collabore avec l'armée israélienne?

## 4. Les 28'000 signataires relaient un appel de la société civile internationale.

Puisque notre gouvernement oublie ses obligations, c'est à nous, membres de la société civile de les lui rappeler. Et nous ne sommes pas seuls dans cette démarche. Un appel similaire a été lancé par 640 artistes et acteurs culturels en Suisse. De même, au niveau international 7 Prix Nobel et 64 personnalités publiques demandant l'arrêt de toute coopération militaire avec Israël. 60'000 personnes ont signés cet appel

Au cours des dernières années, grâce à un travail intensif de la société civile dans le monde entier, plusieurs fonds de pension et banques, en particulier dans les pays scandinaves, ont décidé d'exclure la société Elbit Systems de leur portefeuille en raison de son implication dans les pratiques illégales d'Israël dans les Territoires occupés et dans les violations des Droits humains commis à ces occasions.

En décembre 2014 l'Etat brésilien du Rio Grande do Sol résilie un accord de coopération avec ELBIT suite aux protestations de la société civile et des syndicats.

Le droit international est du côté des Palestiniens et les Palestiniennes. Nous demandons que la Suisse soit du côté du droit international.

Aujourd'hui nous déposons cette pétition, mais la campagne contre la collaboration militaire avec Israël va se poursuivre jusqu'à ce qu'Israël se soumette au droit international et reconnaisse les droits légitimes des Palestiniens et les Palestiniennes."

